



1ère phase : le projet  
2ème phase : la mise en oeuvre



## Le projet

Etape 1

Le projet

- Perception des besoins
- Prise de contact avec des partenaires (élus, Caf, Msa, Conseil départemental, habitants, acteurs locaux...)

Etape 2

Les études

- Des besoins
- De l'existant

Etape 3

La faisabilité

- Travail en partenariat (élus, Caf, Msa, Conseil départemental, habitants, acteurs locaux...)
- Priorisation des actions pour élaborer le diagnostic
- Diagnostic des besoins du territoire
- Elaboration du projet social
- Conformité au vu de la réglementation des lieux d'accueils (local et personnel)
- Etude et choix du type de gestion
- Etude et choix des locaux
- Elaboration des budgets et recherche de financement (investissement et fonctionnement)

Etape 4

La viabilité

- Accords des partenaires et validation des financements (contractualisation si nécessaire)



## La mise en oeuvre

Etape 5

### La réalisation

- Mise en oeuvre d'un comité de pilotage si nécessaire
- Elaboration d'un programme pour la conception du bâtiment ou la réalisation de travaux
- Etude et élaboration d'appel d'offre
- Réalisation d'études d'aménagement du local
- Elaboration du règlement d'établissement
- Elaboration du règlement de fonctionnement
- Détermination des critères d'évaluation et de suivi de la structure
- Demande d'agrément ou d'avis d'ouverture auprès du service Pmi